

\* Monts d'Ardèche

# LES PETITES CHOUETTES DE MONTAGNE

Mémento

Sentinelles des forêts matures  
d'Ardèche





## Des petites chouettes sentinelles des forêts matures

La Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe, petites boules de plumes de quelques dizaines de grammes seulement, sont les plus petits rapaces nocturnes de France. Ces deux petites chouettes de montagne (P.C.M.) vivent essentiellement en altitude, dans des forêts anciennes, matures, constituées d'essences naturelles variées, abritant des vieux arbres, des grands et des gros bois, et quantité de bois mort. Elles sont d'excellents indicateurs de forêts gérées durablement où la biodiversité s'épanouit.

Depuis 2007, un réseau national « Petites Chouettes de Montagne » s'est mis en place, animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office National des Forêts (ONF). Sous son impulsion, les recherches se sont intensifiées et de nouveaux secteurs de présence ont été découverts, notamment dans le Massif central. Les massifs forestiers du plateau ardéchois, dont certains sont constitués de forêts anciennes, offrent, par leur étendue et leur climat aux hivers rudes, un habitat particulièrement favorable pour ces petites chouettes. Pourtant, si les ornithologues ont eu le bonheur d'en observer quelques-unes, elles sont encore rares et très localisées. Étendre davantage les secteurs de forêts matures diversifiées, riches en bois mort, pourrait avoir le double avantage de permettre l'expansion de ces deux espèces et d'encourager la généralisation d'une gestion forestière durable.

Réalisé par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la LPO, ce mémento permet de découvrir ces deux petites

chouettes emblématiques : comment les reconnaître, les observer et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur leur répartition en Ardèche.

Forestiers publics et privés, collectivités locales, associations, grand public, nous pouvons tous contribuer à améliorer la connaissance de ces deux petites chouettes et au développement de forêts à la fois productives, résilientes, et riches en biodiversité.

**Louis Granier**, Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, Président de la Délégation Territoriale Drôme-Ardèche

**Dominique Allix**, Président du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

### À SAVOIR

**Forêt ancienne** : forêt ayant été continuellement boisée depuis au moins 200 ans, quels que soient l'âge des peuplements qui la composent, leur composition ou la gestion qui a été pratiquée.

**Forêt mature** : au sens écologique, forêt ayant atteint un stade avancé dans le cycle de vie des arbres (présence d'arbres âgés avec de nombreux microhabitats favorables à la biodiversité, comme des cavités, de l'écorce décollée...).

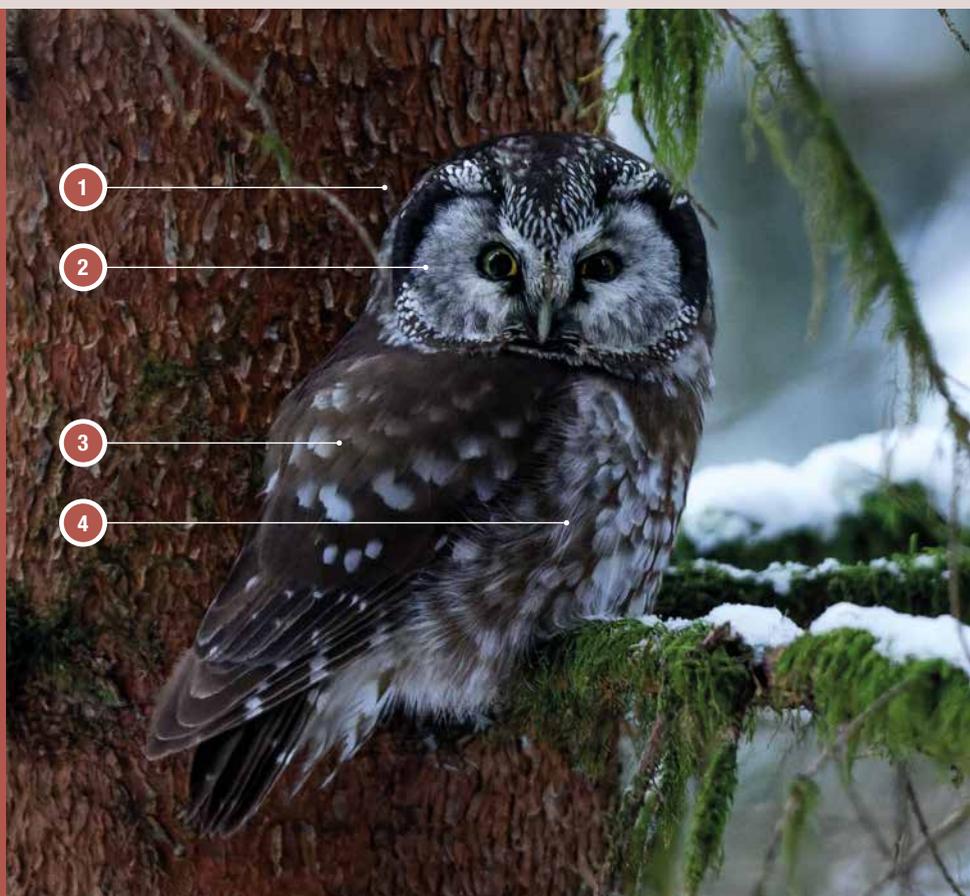
# La Chouette de Tengmalm



## IDENTIFICATION

Taille	24 à 26 cm
Envergure	54 à 62 cm
Poids	mâles : 95 à 145 g femelles : 120 à 210 g

Un peu plus grosse que la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm ou Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*) s'en distingue par sa tête assez grosse et anguleuse **1** et de grands yeux jaune « soufre » au sein d'un disque facial très net **2**. Elle présente un dos chocolat ou brun gris constellé de taches blanches **3**, tandis que son ventre paraît assez clair avec de nombreuses taches blanches arrondies **4**. Le chant, lancé principalement en soirée ou dans la nuit, peut de temps en temps être entendu en journée. Il s'agit d'une série de 5 à 7 « oup » répétée toutes les 2 à 3 secondes.



## Habitat

La Chouette de Tengmalm fréquente les forêts matures où le Pic noir est présent, principalement au-dessus de 1 000 m même s'il est parfois possible de la rencontrer plus bas, comme dans des hêtraies de basse altitude des Vosges ou de Côte-d'Or. Dans tous les cas, ce sont la maturité du peuplement, la présence de vieux arbres en âge de fructifier mais également la quantité de micromammifères qui conditionnent sa présence.

## Régime alimentaire

Elle chasse le plus souvent depuis un perchoir et consomme principalement des campagnols et des mulots, ou d'autres micromammifères. Quelques petits passereaux et insectes peuvent également finir entre ses serres.

## Reproduction

Elle niche dans une cavité d'arbre, naturelle ou creusée par le Pic noir. La ponte a lieu entre mi-février et fin juin, avec 1 à 10 œufs dont

l'incubation dure 28 à 34 jours. Les jeunes quittent le nid après 32 à 36 jours pour explorer les environs.

## Démographie, populations

Cette espèce dont les effectifs fluctuent beaucoup selon les années et l'abondance de proies est bien présente en Ardèche.

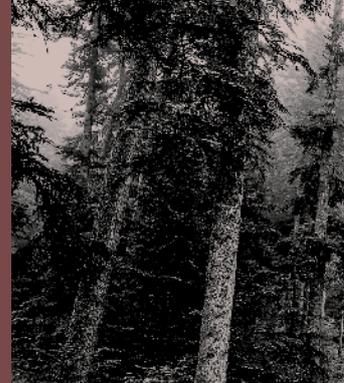
Les prospections menées sur le département sont encore trop récentes pour avoir une estimation correcte de la population ardéchoise, qui semble tout de même plus abondante que celle de la Chevêchette d'Europe.



## LE PIC NOIR

De la taille d'une corneille et tout aussi noir, le Pic noir se reconnaît aisément à sa grande taille et sa calotte rouge. Il se nourrit principalement de coléoptères, qu'il cherche sous les écorces ou dans les troncs dépérissants, et d'hyménoptères. Il fréquente les grands massifs forestiers, en faisant preuve d'une grande adaptabilité dans le choix des arbres pour creuser sa loge. Le critère indispensable : un arbre d'au moins 45-50 cm de diamètre, sain ou dépérissant. Tout comme le Pic épeiche, les loges qu'il construit vont servir de nombreuses espèces : la Chouette de Tengmalm et la Chouette hulotte, le Pigeon colombin, la Martre des pins et plusieurs espèces de chauves-souris.

# Tenir compte des petites chouettes et de la biodiversité dans la gestion forestière



**La Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe sont deux espèces forestières qui ont besoin de forêts matures pour vivre. Ces forêts se caractérisent notamment par leur richesse en gros bois vivants, ainsi qu'en gros bois morts – debout et au sol.**

Ces éléments sont trop souvent absents dans les forêts, les arbres étant récoltés avant leur maturité biologique. Pourtant ils ont un très fort intérêt écologique avec la présence de milliers d'espèces de recycleurs et décomposeurs de la matière organique. Au final ces forêts matures ne sont pas si communes en Ardèche, et leur rareté est probablement un frein à l'installation des petites chouettes de montagne.

## Quelques principes généraux de gestion à privilégier dans les forêts exploitées

### ■ Encourager la diversité des essences autochtones

Les hêtres, sapins pectinés, érables, merisiers, sorbiers... Ces essences locales sont accompagnées d'une diversité d'espèces animales et végétales plus grande que les essences introduites (épicéa, douglas, mélèze...). Plus les essences seront diversifiées et plus résistantes et résilientes seront les forêts : un point positif pour les sylviculteurs !

### ■ Favoriser une diversité de strates de végétation

Par une gestion de la forêt en futaie irrégulière, avec des arbres de tailles différentes, des arbustes en sous-étage, chaque strate accueillant une biodiversité différente et complémentaire.

### ■ Préserver au maximum les arbres porteurs de microhabitats (min 6 arbres/ha)

Écorces décollées, fentes, cavités, loges de pics... Plus la diversité et le nombre de microhabitats seront importants dans un peuplement et plus il accueillera de biodiversité ! Pour favoriser les petites chouettes, conserver tous les arbres ayant des loges de pics, en particulier s'il y en a plusieurs regroupés.

### ■ Maintenir de gros et très gros arbres vivants (min 5 arbres/ha)

Les hêtres de plus de 50 cm de diamètre, les sapins de plus de 90 cm, grands, gros et souvent vieux, sont généralement porteurs de microhabitats et accueillent de nombreuses espèces spécifiques.

### ■ Conserver les gros et très gros bois morts sur pied et au sol (min 3 arbres/ha)

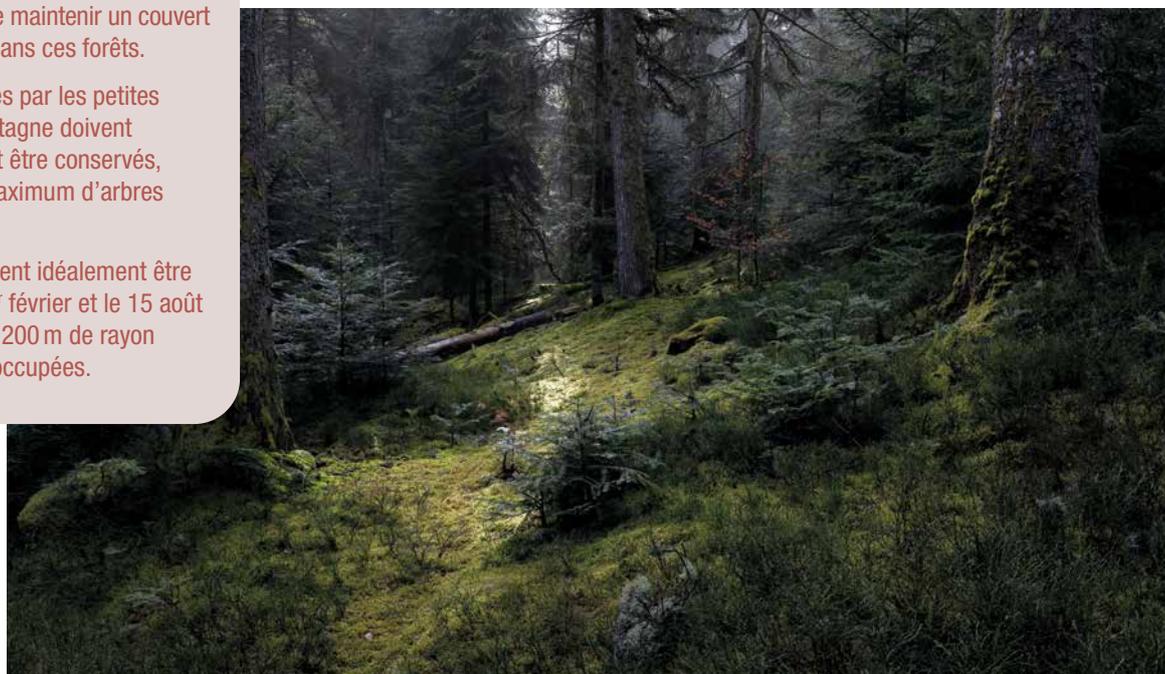
25 % de toutes les espèces forestières dépendent du bois mort, une biodiversité dont une partie favorise la décomposition du bois et le recyclage de la matière organique, indispensable à la fertilité des sols et à la bonne santé des forêts.

### ■ Maintenir les milieux naturels connexes

Les petites clairières et trouées, les lisières, zones humides, rivières et ruisseaux etc., apportent de la diversité en forêt, ils constituent des zones de chasse privilégiées pour les petites chouettes de montagne.

## À SAVOIR

- Les coupes rases devront absolument être évitées afin de maintenir un couvert forestier continu dans ces forêts.
- Les arbres occupés par les petites chouettes de montagne doivent systématiquement être conservés, tout comme un maximum d'arbres à cavités.
- Les coupes devraient idéalement être évitées entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 août dans une zone de 200 m de rayon autour des loges occupées.





# Constituer une trame de forêts en libre évolution

Pour favoriser les petites chouettes et l'ensemble des espèces liées aux forêts matures, il est fondamental de préserver ou de constituer, au sein des forêts exploitées, une trame de forêts en libre évolution, c'est-à-dire de forêts non exploitées.

- **À partir d'une cinquantaine d'hectares** et souvent beaucoup plus en montagne, en forêt publique (domaniale et communale), l'ONF peut proposer la création de Réserves Biologiques Intégrales (RBI).
- **Sur des surfaces de quelques hectares** en forêt publique comme en forêt privée, il est possible de constituer des îlots de sénescence (on laisse évoluer les arbres jusqu'à leur déclin). En forêt publique, des surfaces plus importantes sont également classées en libre évolution sur le long terme dans les aménagements forestiers.
- **Plus localement**, il est possible de désigner des arbres « bio » qui seront maintenus sur pied pour leur intérêt biologique (très gros bois, arbres à cavité ou porteurs d'autres microhabitats...), jusqu'à leur disparition naturelle.



En site Natura 2000 ces îlots de sénescence et arbres « bio » peuvent faire l'objet de contrats rémunérés pour le propriétaire qui s'engage à ne pas les exploiter pendant 30 ans.

L'Ardèche compte trois **Réserves Biologiques Intégrales (RBI)** mises en place par l'ONF, dont deux sont localisées dans des secteurs propices aux petites chouettes de montagne : les Sources de l'Ardèche (442 ha) et le Grand Tanargue (791 ha). Des collectivités locales et des associations participent également à cette trame de forêts matures en achetant des parcelles qu'elles laissent en libre évolution, par exemple :

- plusieurs centaines d'hectares sur le bois d'Abeau, propriété du **Conseil départemental de l'Ardèche** ;
- 60 ha sur la montagne, achetés par le **Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes** ;
- 12 ha sur la commune d'Issamoulenc, propriété du **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**.

## À SAVOIR

Dans le département de l'Ardèche, **5 Espaces Naturels Sensibles (ENS)** abritent des « P.C.M. ». Identifiés par le Conseil départemental notamment au vu de leur intérêt biologique, ils participent à la préservation des milieux indispensables à la survie des petites chouettes en poursuivant des objectifs de maintien d'une trame de vieilles forêts.

## DES ESPÈCES COMPAGNES REMARQUABLES

Outre la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe, les forêts de montagne du département abritent de nombreuses espèces rares et emblématiques, de véritables « biotrésors » ardéchois !



**La Rosalie des Alpes** possède d'immenses antennes ornées de manchons de soies et des élytres bleutées parsemées de taches noires. Elle se rencontre en Ardèche dans des hêtraies favorables aux petites chouettes de montagne. Sa larve se développe plusieurs années dans un arbre mort ou dépérissant, mais l'adulte ne vole que durant 2 à 3 semaines. Cet insecte remarquable est protégé en France.



**La Buxbaumie verte** est une petite mousse difficile à repérer dans les sous-bois car ne dépassant pas 8 mm de haut ! Cette espèce protégée en France pousse sur des bois humides de résineux fortement décomposés.



**Le lichen pulmonaire** se repère facilement avec sa taille imposante, ses lobes profonds et sa couleur allant du vert au brun selon son taux d'humidité. Il vit sur l'écorce des vieux arbres (généralement des hêtres ou des érables) et est un indicateur de la bonne qualité de l'air et des forêts matures.



**L'Épipogon sans feuille** est une orchidée remarquable, sans chlorophylle, qui s'associe à des champignons du sol pour se développer. Elle a la particularité de pouvoir fleurir sous terre lors des années trop sèches, rendant alors son observation particulièrement difficile. Cette espèce protégée en France n'est connue que de trois stations en Ardèche dans des hêtraies-sapinières anciennes.

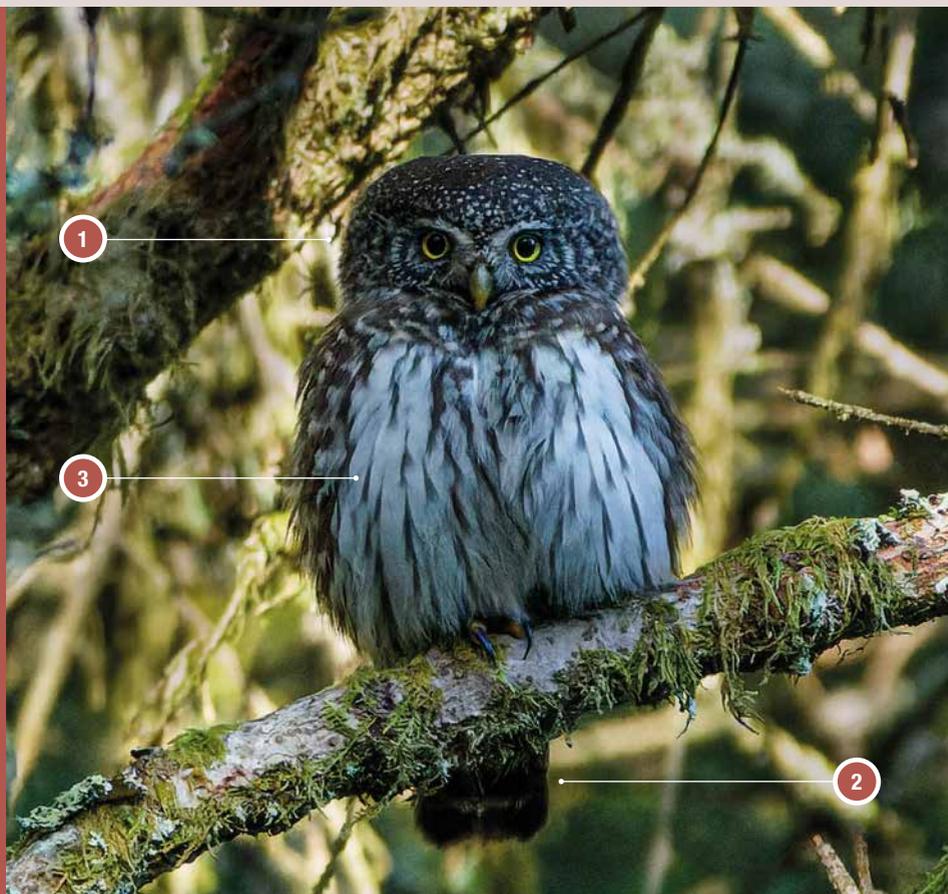
# La Chevêchette d'Europe



## IDENTIFICATION

Taille	16 cm
Envergure	35 cm
Poids	mâles : 56 à 72 g femelles : 65 à 83 g

La Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) est le plus petit représentant européen des strigiformes (l'ordre des rapaces nocturnes), sa taille étant légèrement inférieure à celle de l'étourneau sansonnet. Sa petite taille, sa tête carrée **1** et sa queue courte **2** en font une espèce assez facile à déterminer. Son ventre blanchâtre strié de brun **3** contribue à la différencier encore davantage de la Chouette de Tengmalm. L'espèce est également facilement discernable grâce à son chant, lancé principalement au crépuscule ou à l'aube, un « diu » répété inlassablement parfois pendant près d'une demi-heure.



### Habitat

Dans le Massif Central elle vit dans les vieux boisements d'altitude (au-delà de 1 000 m) de feuillus et conifères en mélange. La présence de clairières lui est favorable pour s'alimenter et celle de loges de Pic épeiche indispensable pour nicher.

### Régime alimentaire

Micromammifères (mulots et campagnols) et passereaux (mésanges, rouges-gorges, roitelets, troglodytes) sont ses proies principales auxquelles elle peut ajouter occasionnellement quelques lézards, chauves-souris ou insectes.

### Reproduction

C'est dans une loge de Pic épeiche que la femelle va pondre 5 à 7 œufs entre début avril et début mai. L'incubation dure environ un mois et les jeunes commencent à explorer les alentours du nid à partir de 3 semaines.

### Démographie, populations

L'état des connaissances est très parcellaire et les prospections actuelles ne permettent pas encore d'avoir une idée précise de la population de Chevêchette d'Europe en Ardèche, même si l'on peut penser que ses effectifs sont faibles.

### LE PIC ÉPEICHE



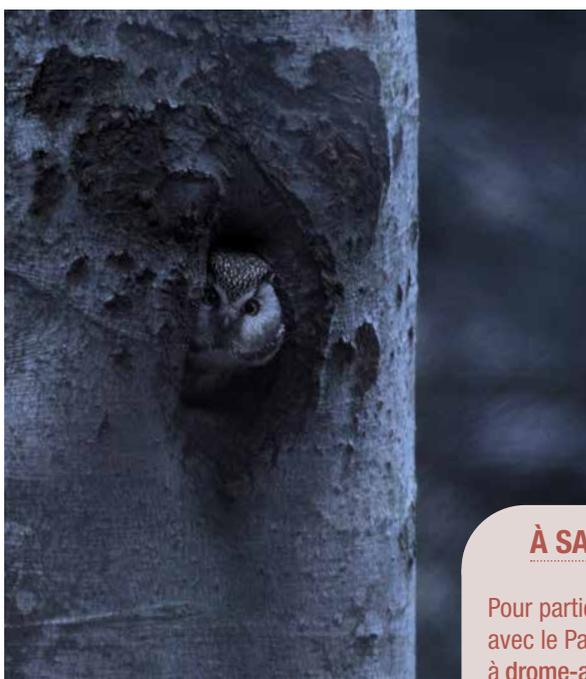
Présent dans tous les massifs forestiers, le Pic épeiche est toutefois plus rare dans les peuplements purs de résineux. Omnivore, il consomme les larves xylophages d'insectes qu'il cherche sous l'écorce d'arbres sains ou dans les arbres dépérissants, mais aussi des fourmis, papillons, graines et fruits forestiers. Il niche dans des cavités qu'il creuse dans des arbres d'au moins 20 cm de diamètre, de préférence sains. Ces loges vont ensuite servir de nombreuses espèces : mésanges, Sittelle torchepot et Chevêchette d'Europe, Lérot ou abeilles sauvages.

# Étudier les petites chouettes de montagne



Encore récemment la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe étaient quasiment inconnues du Massif Central. Il est difficile de savoir avec certitude si les observations et contacts auditifs de cette dernière décennie traduisent une expansion de leurs populations ou si elles résultent d'un intérêt plus marqué des ornithologues pour ces deux espèces. Sûrement les deux !

Si les connaissances sur la répartition de ces petites chouettes progressent, de nombreux secteurs semblant favorables ne sont pas prospectés, faute d'observateurs. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : chacun peut participer à la recherche de ces petites chouettes, un domaine qui n'est pas réservé aux spécialistes !



## Rechercher les petites chouettes sur le terrain

### Prospections crépusculaires et nocturnes

Ces prospections sont destinées à détecter les mâles par leur chant qu'ils émettent souvent à proximité d'une ancienne loge de pic pour attirer les femelles. Elles ont lieu à la tombée de la nuit de février à fin avril, mais également au lever du jour pour la Chevêchette.

- Si l'on est amateur, on réalise des « points d'écoute passive » dans des secteurs qui semblent favorables (hêtraies-sapinières matures en Ardèche).
- Accompagné d'un professionnel dans le cadre du protocole national LPO/ONF, on suit des parcours fixes et répétés chaque année. On y réalise des points d'écoute couplés à des temps de « repasse », où le chant de la chouette recherchée est diffusé afin de provoquer une réponse des éventuels oiseaux présents. Il y a actuellement six parcours de ce type, sur le Tanargue, dans la haute vallée de la Cance et dans les Boutières.

### Prospections de jour

Des prospections de jour peuvent compléter ces recherches nocturnes. L'objectif est de détecter à vue les arbres à cavités (loges de pics) dans lesquels pourraient nicher des petites chouettes.

Les données relevées sur le terrain pourront être transmises sur la plateforme grand public de saisie en ligne [www.faune-aura.org](http://www.faune-aura.org) afin de mieux connaître ces espèces, leur répartition, leurs préférences, l'évolution de leurs populations. . .

### À SAVOIR

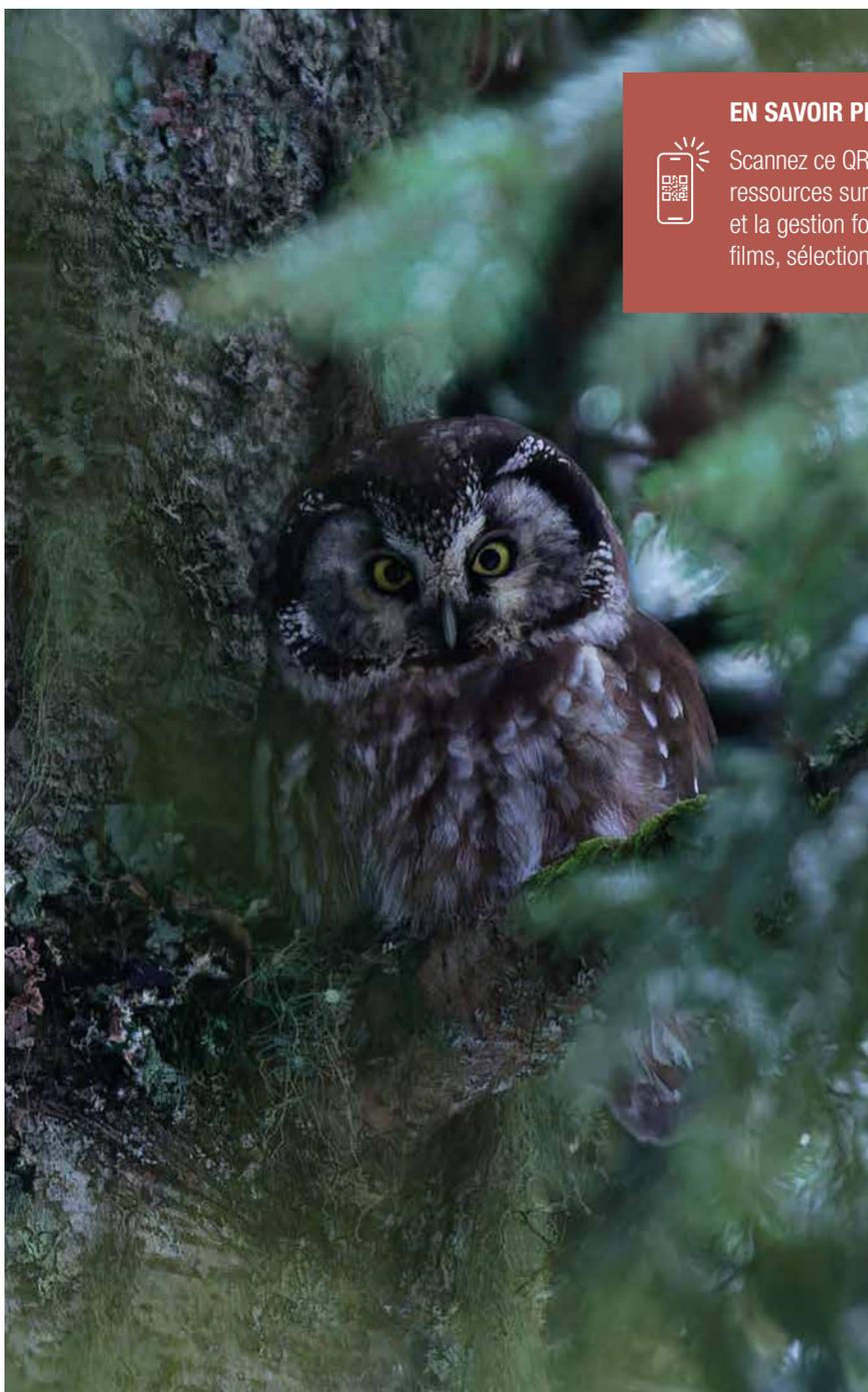
Pour participer aux suivis menés en partenariat avec le Parc des Monts d'Ardèche, il suffit de contacter la LPO à [drome-ardeche@lpo.fr](mailto:drome-ardeche@lpo.fr) (noter qu'il est nécessaire de demander l'accord du propriétaire avant tout inventaire de terrain).

## LA REPASSE, UNE PRATIQUE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS

Cette technique (diffusion de chants d'oiseaux à l'aide d'une enceinte) ne doit être utilisée que dans le cadre d'un protocole standardisé réalisé par des professionnels pour des suivis scientifiques et sur une durée limitée. C'est une technique qui peut entraîner un dérangement important des oiseaux (défense de territoire face à un nouvel individu) avec une dépense d'énergie inutile dans une période critique (hiver, élevage des jeunes. . .). La repasse peut même être contre-productive car elle peut provoquer le mutisme de la Chouette de Tengmalm ou le déplacement des oiseaux sur de longues distances, ceci faussant alors leur localisation.



# Pour aller plus loin



## EN SAVOIR PLUS



Scannez ce QR code pour accéder à de nombreuses ressources sur les petites chouettes de montagne et la gestion forestière (cartes de répartition, livrets, films, sélection d'ouvrages, contacts...).

## CONTACTS

**LPO Drôme-Ardèche**  
drome-ardeche@lpo.fr

**Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**  
accueil@parc-monts-ardeche.fr

**ONF Drôme-Ardèche**  
ag.valence@onf.fr

**Coordination :** Nicolas Dupieux (PNR)  
**Rédaction :** Pierre-Guy Joandel (LPO)  
**Relecture et corrections :** Émilie Duhéron, Sébastien Laguet et Pierre Pola (ONF), Nicolas Dupieux, François Chifflet, Damien Cocatre, Guillaume Chevalier et Vanessa Nicod (PNR), Alain Ladet (FRAPNA), Nicolas Duroure (LPO), Vincent Raymond (CEN), Benoit Reneau (CBNMC), Olivia Marois (CNPF), Martine Grivaud (DDT07)

### Crédits photographiques

**Couverture :** Chevêchette d'Europe © Mathieu Ausanneau /  
**Des petites chouettes sentinelles des forêts matures :**  
*Chevêchette d'Europe* © Mathieu Ausanneau / *La Chouette de Tengmalm* : Portrait de Chouette de Tengmalm © Mathieu Ausanneau ; *Pic noir* © Émelin Dupieux /  
**Constituer une trame de forêts en libre évolution :**  
*Macaron Natura 2000*, *Rosalie alpine*, *Épipogon sans feuille*, *Lichen pulmonaire* © Nicolas Dupieux ; *bandeau supérieur*, *Buxbaumie verte* © Mathieu Ausanneau / **Tenir compte des petites chouettes et de la biodiversité :** bandeau supérieur, *Sous-bois* © Mathieu Ausanneau / *La Chevêchette d'Europe* : Portrait de Chevêchette © Mathieu Ausanneau ; *Pic épeiche* © Émelin Dupieux / **Étudier les petites chouettes de montagne :** bandeau supérieur © Mathieu Ausanneau ; *Chouette de Tengmalm* © Émelin Dupieux ; *Matériel de terrain* © Nicolas Dupieux / **Pour aller plus loin :** bandeau supérieur, *Chouette de Tengmalm* © Mathieu Ausanneau